## REPUBLIQUE FRANCAISE

## COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

# vaulxevelin

MÉTROPOLE DE LYON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 juin 2018

Compte rendu affiché le 04 juillet 2018

Date de convocation du Conseil municipal le 22 juin 2018

Président : Madame Hélène GEOFFROY, Maire.

Secrétaire élu : Monsieur Armand MENZIKIAN

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Nadia LAKEHAL, Yvan MARGUE, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER. BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Régis DUVERT, Josette PRALY, Stéphane BERTIN, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI. YAHIAOUI, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Batoul HACHANI, Mustafa USTA, Nadia NEZZAR.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Fatma FARTAS à Stéphane GOMEZ, Philippe ZITTOUN à Saïd YAHIAOUI.

Membres absents excusés : Christiane PERRET-FEIBEL

Membres absents: Matthieu FISCHER, Morad AGGOUN

Membres démissionnaires: Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI, Patrick

MANDOLINO, Laurent PATRY.

## Nombre de membres Art. 2121-2 du CGCT En Exercice Qui ont pris part à la délibération 43 43 43 40

Objet:

-----

18.06.0952 Budget de la télésurveillance -Compte de gestion 2017



### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le Conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu l'article L1612-12 du CGCT;

Considérant que le compte de gestion du budget annexe de la télésurveillance, établi et transmis par Madame la Trésorière, est conforme au compte administratif de la télésurveillance établi par la commune ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et les écritures du compte de gestion de Madame la Trésorière ;

Entendu le rapport présenté par Monsieur Pierre DUSSURGEY, Premier adjoint délégué.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à la majorité,

Nombre de suffrages exprimés : 32	
Votes Pour : 32	
Votes Contre:	
Abstention: 8	

> approuve le compte de gestion du budget de la télésurveillance de Madame la Trésorière, dont les écritures sont conformes au compte administratif établi par la commune pour l'exercice 2017.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Madame la Maire,

Hélène GEØFFRO